



résiliation leasing matériel à trois

Par **boutinnicolas76**, le **23/02/2011** à **12:58**

Nous sommes trois professionnels paramédicaux exerçant ensemble au sein d'un même cabinet. Un leasing nous lie pour le matériel du cabinet, un de mes collègues souhaite partir, comment cela doit-il se passer sachant que le leasing est au trois noms et que nous payons chacun 1/3 de la mensualité. Nous avons déjà réglé 1 1/2 an sur les 5 ans de durée signée. D'avance merci de votre aide.

Par **lexconsulting**, le **23/02/2011** à **16:32**

Bonjour

Etes vous en SCM, en SELARL ? Comment le contrat est-il rédigé ?

Difficile de vous répondre précisément et de manière objective sans avoir le document sous les yeux.

Toujours est-il que le départ d'un des professionnels ne doit pas, en principe remettre en cause le contrat de financement, sauf à voir avec la société de financement s'il est possible de scinder les effets du contrat, notamment si "l'associé" souhaitant partir, le fait avec une partie du matériel.

D'autre part avez-vous signé un pacte d'associés ?

Nous ne pouvons aller plus loin dans l'analyse de votre demande ne connaissant pas la nature des relations contractuelles entre les professionnels ni la nature exacte du contrat de leasing et sa rédaction (portée des clauses, qui à notre sens, doivent être solidaires et indivisibles sauf stipulation contraire).

Vous trouverez difficilement sur ce forum une réponse globale à votre problème qui nécessite une étude plus approfondie des éléments conventionnels.

Bien Cordialement

Lex Consulting
<http://www.lexconsulting.fr>